



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

/

Délibération n° 2024D20

Le Conseil d'administration, convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Espace France Services : 26 Rue Georges Clemenceau - 85670 Palluau, le 3 juillet 2024 à 17h30, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHATELIER Christiane	<i>Présente</i>
GIRAUD Valérie	<i>Présente</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Excusée, pouvoir à Guy AIRIAU</i>
GUERIN Aurélie	<i>Présente</i>
GUERINEAU Claude	<i>Présent</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
HERMOUET Delphine	<i>Excusée</i>
MORINEAU Pascal	<i>Excusé</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Présent</i>
RENAUD Jean Pierre	<i>Présent</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Budget annexe du CIAS – EHPAD Saint Pierre – Décision modificative n°1

Vu la délibération n° 2023D28, en date du 6 décembre 2023 relative à l'approbation de l'EPRD 2024,

Considérant le rapport budgétaire et tarifs journaliers 2024 du Conseil Départemental, reçu en date du 22 mars 2024,

Considérant la décision tarifaire n°3092 portant fixation du forfait global de soins pour 2024 reçu de l'ARS en date du 14 juin 2024,

Monsieur le Président propose la décision modificative suivante :

GROUPE	DEPENSES	GROUPE	RECETTES
SECTION HEBERGEMENT			
I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante		I- Produits de la tarification	- 29 381.46 €
II – Dépenses afférente au personnel		II- Autres produits d'exploitation courante	
II- Dépenses afférentes à la structure		III- Produits financiers et produits non encaissables	
TOTAL HEBERGEMENT			- 29 381.46 €
SECTION DEPENDANCE-SOINS			
I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	+ 20 000 €	I- Produits de la tarification	+ 97 444.74 €
II – Dépenses afférente au personnel	+ 77 444.74 €	II- Autres produits d'exploitation courante	
II- Dépenses afférentes à la structure		III- Produits financiers et produits non encaissables	
TOTAL DEPENDANCE-SOINS	+ 97 444.74 €		+ 97 444.74 €
TOTAL GENERAL	+ 97 444.74€		+ 97 444.74 €

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	398 700,00 €	418 700,00 €	2 613 483,54 €	2 681 546,82 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 069 300,00 €	2 146 744,74 €	81 141,46 €	81 141,46 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	231 725,00 €	231 725,00 €	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	2 699 725,00 €	2 797 169,74 €	2 694 625,00 €	2 762 688,28 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (2)	0,00 €	0,00 €	5 100,00 €	34 481,46 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (2)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2 699 725,00 €	2 797 169,74 €	2 699 725,00 €	2 797 169,74 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (2)	0,00 €	0,00 €	5 100,00 €	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 900,00 €	59 900,00 €	0,00 €	0,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reportes en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			0,00 €	0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	59 900,00 €	59 900,00 €	5 100,00 €	34 481,46 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	54 800,00 €	25 418,54 €	0,00 €	0,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>2,03%</i>	<i>0,92%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP) - EXERCICE 2024

	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	Dernier EPRD exécutoire Exercice 2024 (1)	EPRD modifié	
	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00 €	0,00 €	54 800,00 €	
Remboursement des dettes financières	2 400,00 €	2 400,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (3)	53 000,00 €	53 000,00 €	0,00 €	0,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	55 400,00 €	55 400,00 €	57 800,00 €	28 418,54 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	26 981,46 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	57 800,00 €	55 400,00 €	57 800,00 €	55 400,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver cette décision modificative.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 4 juillet deux-mille-vingt-quatre,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 18 juillet 2024.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

